



Agression en russie : corruption de tout le système.

Par **Moussars**, le **01/11/2009** à **12:06**

Bonjour,
Ça se passe en Russie, dans le coin le plus corrompue de la région de Moscou.
Tentative de vol d'une partie de terrain et destructions de clôture et de constructions dans le jardin, avec faux plan (reconnu comme tel par 2 juges, leur auteur, le contrat qui en est à l'origine), non production des titres de propriété et de l'accord des voisins en cas de vente (pas de cadastre alors)...
Menaces et violences sur ma belle-mère âgée et invalide (certificat médical), notre enfant qui bégaye maintenant, ma femme menacée par une scie à essence à quelque 15 cm de son cou, par des jets de pierres énormes...
Tous les témoignages sont pour nous (même ceux qui ne sont pas acceptés ou non entendus), l'expert judiciaire nommé, tous les voisins depuis 1991 (le début des coopératives de jardins) sont pour nous...
Pour finir, plusieurs coups sur ma tête en juin dernier qui m'ont amené en traumatologie neurologique. Suis toujours en arrêt ce jour et suis sous traitement.
Police, parquet et juges russes : plus pourris et nuls les uns que les autres. Ai déjà écrit à Medvedev, au proc. général de Russie.
Mardi 03/11, 3ème cassation (bien lire troisième !) pourrie par des juges criminels.
Que faut-il faire ? Ce n'est pas une question de droit, vous l'aurez compris. Les ordonnances de juge disparaissent (on en a des copies) et le parquet régional n'est pas plus émus que cela.
On risque de tout perdre : terrain, maison et les agresseurs criminels auront le champs libre pour finir leur besoin sur les miens.
Mon assurance-vie me répond que je ne suis pas assuré pour la Russie ni pour les agressions, seulement pour les accidents.
Or, aux dernières nouvelles, la 5ème procureur locale qui m'écrit est prête à dire que l'agresseur était en état de légitime défense (alors que je n'avais aucune arme sur moi !), était chez moi, après avoir agressé toute ma famille depuis 3 ans.
Donc seule une condamnation de mon agresseur peut me sauver pour la responsabilité civile par ailleurs pratiquement ignorée en Russie...
Merci pour votre aide, vos conseils...
Ici, en France, tout le monde botte en touche.
PS. : des voyages à n'en plus finir depuis 2 ans et demi pour 3 procès

(dont 2 illégaux) et 3 cassations... nous ont ruinés. Je ne peux faire appel à des experts. [/i

Par **komiko**, le **19/11/2009** à **01:30**

Bonjour,rnMais je ne comprends pas ce que vous souhaitez obtenir? Une indemnisation de votre assurance? Quelle type d'assurance?